



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 17 décembre 1999**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 3 Décembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 21 Décembre 1999

**Lotissement communal la Grange Laidet 3 : fixation du prix de  
vente du terrain**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Claude VITELLINI, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Marie-Josèphe SOULISSE.  
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.  
M. Patrick ARNAUD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
Mme Patricia LUCAS donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Hervé LAMPIN, Mme Catherine REYSSAT, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D99667

**CONSEIL MUNICIPAL DU 17 décembre 1999**

**Développement Economique**

**Lotissement communal la Grange Laidet 3 : fixation du prix de  
vente du terrain**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le lotissement d'activités de "La Grange Laidet 3", extension de la zone d'activités de Saint Liguairé a été créé par le conseil municipal lors de sa séance 28 mars 1994.

Le bilan du lotissement "La Grange Laidet 3" fait ressortir un prix de revient au m<sup>2</sup> commercialisable de 99,64 francs H.T.

Au vu de l'avis du Service des Domaines le prix de vente peut être fixé à 40 francs H.T. le m<sup>2</sup>.

La subvention d'équilibre versée par le budget principal au budget annexe du lotissement s'élève ainsi à 59,64 francs H.T. le m<sup>2</sup> soit, pour 1 ha 23a 83 ca de terrain commercialisable à 738 545,25 francs H.T.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver le bilan du lotissement d'activités "La Grange Laidet 3" ci-annexé ;
- fixer le prix de vente des terrains du lotissement d'activités "La Grange Laidet 3" à 40 F. H.T. le m<sup>2</sup> ;
- décider du principe du versement d'une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe du lotissement d'un montant de 738 545,25 francs H.T. pour compenser la différence entre le prix de revient et le prix de vente des terrains.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)